

SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Swiss Equity

Rapport annuel au 15 mars 2016

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Politique d'investissement	3
Utilisation du revenu net	4
Chiffres comptables	5
Inventaire et transactions	7
Notes aux états financiers	12
Rapport de performance	13
Rapport abrégé de la société d'audit	15



Quai de l'Île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre

Florian MAGNOLLAY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172
1001 Lausanne

Distributeurs

Banque Cantonale de Genève, Genève
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale du Valais, Sion
Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg
Toutes les autres banques cantonales
BANQUE ARNER SA, Lugano
Banque Coop SA, Bâle
BANQUE HERITAGE SA, Genève
Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA, Lenzbourg
Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle
Banque Vontobel SA, Zurich
bank zweiplus sa, Zurich
Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
InCore Banque SA, Zurich
Lienhardt & Associés Banque Privée Zurich SA, Zurich
NPB Neue Privat Bank AG, Zurich
Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
Privatbank IHAG Zurich AG, Zurich
Privatbank Von Graffenried AG, Berne
Swisscanto Directions de Fonds SA, Zurich
UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA, Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale de Genève, Genève

Information aux investisseurs

1) Modification du contrat de fonds

www.swissfunddata.ch. Ces modifications ont porté, en particulier, sur :

- les dénominations de l'ombrelle et des fonds (suppression de l'acronyme BCGE) ;
- la définition des ventes à découvert interdites ;
- la répartition des risques (limite par émetteur, opérations hors bourse et limite pour les fonds cibles gérés par le même gestionnaire) ;
- la suppression de la commission à la charge de l'investisseur pour le versement du produit de liquidation en cas de dissolution du fonds ;
- les conditions applicables à un regroupement de fonds.

Par ailleurs et dans la mesure applicable, le contrat de fonds a également été adapté au nouveau contrat modèle publié par la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA, qui intègre, en particulier, les modifications résultant de la révision de la loi et de l'ordonnance sur les placements collectifs. Les clauses régissant les rémunérations et frais à la charge de la fortune du fonds, y compris en cas de regroupement, ont notamment été modifiées.

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 13 octobre 2015, avec entrée en vigueur au 16 du même mois. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 13 octobre 2015 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

2) Modifications du contrat de fonds entrées en vigueur le 16 mars 2016

D'autres modifications du contrat de fonds ont été publiées le 3 février 2016 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch. Ces modifications ont porté sur :

- la politique de placement du fonds ;
- la répartition des risques liée à la limite par émetteur ;
- la suppression de la participation aux frais accessoires à la charge des investisseurs lors de l'émission et du rachat des parts.

Par ailleurs, les clauses régissant l'utilisation des instruments financiers dérivés et celle concernant la répartition des risques liée aux opérations hors bourse ont été adaptées au dernier contrat modèle publié par la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA. Celui-ci intègre les modifications résultant de la nouvelle ordonnance de la FINMA sur les placements collectifs.

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 10 mars 2016, avec entrée en vigueur au 16 du même mois. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 16 mars 2016 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

Politique d'investissement

L'objectif du fonds est de réaliser sur le long terme une performance hors frais équivalente à celle de son indice de référence, le FTSE RAFI® Switzerland Index.

Pour répliquer la performance de l'indice de référence du fonds, le gestionnaire utilise une approche de réplification totale de cet indice.

Le gestionnaire mesure à intervalles réguliers l'écart de suivi de son portefeuille par rapport à l'indice de référence. Il mesure également la volatilité annualisée des écarts de performances entre le fonds et l'indice (tracking error). Par l'application de cette méthode, les coûts liés à la réplification de l'indice peuvent être minimisés.

Le fonds n'investit pas en parts de placements collectifs.

Utilisation du revenu net au 15 mars 2016

Date Ex VNI : 15/06/2016

Date de paiement : 17/06/2016

			Montant pour porteurs de parts domiciliés				Fiscalité de l'épargne de l'UE	
			en Suisse			à l'étranger		
Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part	TID-CH	TID-EU
Non	22	CHF	1.20	0.42	0.78	0.78	0.0000	0.0000

Chiffres comptables

Aperçu	Devise	16.03.15	16.03.14	16.03.13	16.03.12
		15.03.16	15.03.15	15.03.14	15.03.13
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	CHF	73'576'020.53	63'952'673.00	108'622'978.62	90'481'824.27
Parts en circulation à la fin de la période comptable		591'550	451'326	876'126	38'270
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	CHF	124.38	141.70	123.98	2'364.30
Distribution par part	CHF	1.20	1.50	1.30	32.60
Total Expense Ratio (TER)		0.85%	0.63%	0.61%	0.60%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.16	15.03.15
Avoirs en banque		
à vue	310'362.60	267'878.30
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	73'256'589.85	63'435'300.52
Autres actifs	57'748.35	289'847.84
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	73'624'700.80	63'993'026.66
Autres engagements	-48'680.27	-40'353.66
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	73'576'020.53	63'952'673.00

Evolution du nombre de parts du fonds	Période comptable	16.03.15	16.03.14
		15.03.16	15.03.15
Position au début de la période comptable		451'326	876'126
Parts émises		192'755	93'391
Parts rachetées		-52'531	-518'191
Position à la fin de la période comptable		591'550	451'326

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	63'952'673.00	108'622'978.62
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-676'989.00	-1'138'963.80
Solde des mouvements de parts	18'604'819.54	-55'995'007.64
Résultat total	-8'304'483.01	12'463'665.82
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	73'576'020.53	63'952'673.00

Compte de résultat	Période comptable	16.03.15	16.03.14
		15.03.16	15.03.15
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		0.00	6.72
Revenus des valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs		1'193'566.65	1'577'589.85
Actions gratuites		1'942.00	0.00
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		121'020.82	75'145.15
Total des revenus		1'316'529.47	1'652'741.72
Charges			
Intérêts passifs		-13.49	-173.83
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-579'848.32	-533'145.86
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-22'330.96	-460'641.21
Total des charges		-602'192.77	-993'960.90
Résultat net		714'336.70	658'780.82
Gains et pertes de capital réalisés		2'535'696.57	18'238'885.64
Résultat réalisé		3'250'033.27	18'897'666.46
Gains et pertes de capital non réalisés		-11'554'516.28	-6'434'000.64
Résultat total		-8'304'483.01	12'463'665.82
Utilisation du résultat du fonds			
Résultat net		714'336.70	658'780.82
Report de l'année précédente		43'327.68	61'535.86
Résultat disponible pour être réparti		757'664.38	720'316.68
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		709'860.00	676'989.00
Report à compte nouveau		47'804.38	43'327.68
Total		757'664.38	720'316.68

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs					73'256'589.85	99.50
CH0048265513	Transocean nom.	118'595	CHF	10.44	1'238'131.80	1.68
Pétrole et Gaz					1'238'131.80	1.68
CH0010645932	Givaudan nom.	402	CHF	1'902.00	764'604.00	1.04
CH0011037469	Syngenta nom.	6'205	CHF	403.50	2'503'717.50	3.39
CH0012142631	Clariant nom.	28'360	CHF	17.53	497'150.80	0.68
Matériaux de Base					3'765'472.30	5.11
CH0000587979	Sika	135	CHF	3'819.00	515'565.00	0.70
CH0002497458	SGS nom.	350	CHF	2'007.00	702'450.00	0.95
CH0012138605	Adecco nom.	17'515	CHF	62.85	1'100'817.75	1.50
CH0012214059	LafargeHolcim nom.	26'215	CHF	42.15	1'104'962.25	1.50
CH0012221716	ABB nom.	213'530	CHF	18.10	3'864'893.00	5.25
CH0024638196	Schindler Holding bp	2'135	CHF	175.20	374'052.00	0.51
CH0024638212	Schindler Holding nom.	1'025	CHF	174.30	178'657.50	0.24
CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.	3'595	CHF	136.90	492'155.50	0.67
CH0030170408	Geberit nom.	1'405	CHF	362.80	509'734.00	0.69
CH0038388911	Sulzer nom.	2'215	CHF	92.60	205'109.00	0.28
Industries					9'048'396.00	12.29
CH0010570759	Lindt & Spruengli nom.	3	CHF	68'690.00	206'070.00	0.28
CH0010570767	Lindt & Spruengli bp	32	CHF	5'780.00	184'960.00	0.25
CH0012255144	The Swatch Group nom.	2'650	CHF	68.50	181'525.00	0.25
CH0012255151	The Swatch Group	1'840	CHF	346.70	637'928.00	0.87
CH0038863350	Nestle nom.	206'460	CHF	71.40	14'741'244.00	20.02
CH0043238366	Aryzta nom.	5'560	CHF	41.00	227'960.00	0.31
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	21'835	CHF	64.85	1'415'999.75	1.92
Biens de Consommation					17'595'686.75	23.90
CH0010532478	Actelion nom.	2'375	CHF	140.80	334'400.00	0.45
CH0012005267	Novartis nom.	123'615	CHF	72.30	8'937'364.50	12.14
CH0012032048	Roche Holding bj	37'255	CHF	246.40	9'179'632.00	12.48
CH0013841017	Lonza Group nom.	3'505	CHF	160.60	562'903.00	0.76
Santé					19'014'299.50	25.83
CH0008742519	Swisscom nom.	2'130	CHF	514.50	1'095'885.00	1.49
Télécommunications					1'095'885.00	1.49

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	23'835	CHF	227.30	5'417'695.50	7.35
CH0012138530	Credit Suisse Group nom.	252'865	CHF	15.00	3'792'975.00	5.15
CH0012271687	Helvetia Holding nom.	815	CHF	552.00	449'880.00	0.61
CH0012410517	Baloise-Holding nom.	6'150	CHF	129.10	793'965.00	1.08
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	5'580	CHF	261.50	1'459'170.00	1.98
CH0102484968	Julius Baer Group nom.	11'450	CHF	42.76	489'602.00	0.67
CH0126881561	Swiss Re nom.	51'820	CHF	89.60	4'643'072.00	6.31
CH0244767585	UBS Group nom.	268'700	CHF	16.57	4'452'359.00	6.05
Sociétés Financières					21'498'718.50	29.20
Avoirs en banque à vue					310'362.60	0.42
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs					73'256'589.85	99.50
Autres actifs					57'748.35	0.08
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable					73'624'700.80	100.00
Autres engagements					-48'680.27	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable					73'576'020.53	

Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
-------	-------------------------	------

Total	réduisant l'engagement	0.00
-------	------------------------	------

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan : 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan : 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti : 0.00

Commission sur la performance : 0.00

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0000587979	Sika	53	
CH0002497458	SGS nom.	142	12
CH0008742519	Swisscom nom.	619	50
CH0010532478	Actelion nom.	2'375	
CH0010570759	Lindt & Spruengli nom.	1	1
CH0010570767	Lindt & Spruengli bp	11	
CH0010645932	Givaudan nom.	118	75
CH0011037469	Syngenta nom.	1'660	200
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	6'900	2'985
CH0012005267	Novartis nom.	35'315	32'650
CH0012032048	Roche Holding bj	12'874	1'305
CH0012138530	Credit Suisse Group nom.	160'285	34'850
CH0012138605	Adecco nom.	7'886	500
CH0012142631	Clariant nom.	7'112	1'150
CH0012214059	LafargeHolcim nom.	8'904	3'380
CH0012221716	ABB nom.	76'420	7'050
CH0012255144	The Swatch Group nom.	1'256	
CH0012255151	The Swatch Group	935	45
CH0012271687	Helvetia Holding nom.	340	
CH0012410517	Baloise-Holding nom.	1'595	600
CH0013841017	Lonza Group nom.	822	555
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	1'506	335
CH0024638196	Schindler Holding bp	534	250
CH0024638212	Schindler Holding nom.	284	130
CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.	860	180
CH0030170408	Geberit nom.	333	225
CH0038388911	Sulzer nom.	547	
CH0038863350	Nestle nom.	58'790	20'000
CH0043238366	Aryzta nom.	1'661	
CH0048265513	Transocean nom.	85'142	2'800
CH0102484968	Julius Baer Group nom.	3'042	780
CH0126881561	Swiss Re nom.	18'799	1'715
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	9'845	650
CH0244767585	UBS Group nom.	133'100	10'050

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions fermées en cours de période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0001752309	Georg Fischer nom.		295
CH0012549785	Sonova Holding nom.		1'602

Droits de souscription

CH0301992506	Credit Suisse Group nom. drt 03.12.15	210'105	210'105
--------------	---------------------------------------	---------	---------

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

SYNCHRONY MARKET FUNDS	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commissions à la charge de l'investisseur		
		Commission d'émission en faveur des distributeurs	Indemnité pour frais accessoires en faveur de la fortune du fonds	
			A l'émission	Au rachat
Synchrony Swiss Equity	0.85%	Max. 2.50%	Max. 0.50%	

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser l'activité de distribution. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum des commissions de gestion à la charge des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Office(s) de dépôt

SIX SIS AG, Zürich

TER

Le TER a été calculé conformément à la directive publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part du fonds est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du fonds, réduite d'éventuels engagements du même fonds, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

Rapport de performance

		2005	2006	2007	2008	2009	2010
Rendement total net du fonds (VNI) en CHF (lancé le 13.03.96)	%	34.60	20.11	-0.59	-33.95	21.99	2.48
Nom de l'indice de référence : SPI®							
Rendement de l'indice de référence en CHF	%	35.61	20.67	-0.05	-34.05	23.18	2.92
Mesures externes de risque							
– Corrélation		1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
– Volatilité	%	7.60	8.38	10.79	16.82	18.76	9.96
– Risque actif (tracking error)	%	0.11	0.14	0.98	0.28	0.22	0.27
– Bêta		1.00	0.99	1.06	0.99	1.00	0.98
– Ratio de Sharpe		4.46	2.23	-0.28	-2.17	1.15	0.23
– Taux de placement hors risque	%	0.7297	1.44	2.4750	2.4987	0.3928	0.1900

		2011	2012	2013	2014	2015	2016 au 15 mars
Rendement total net du fonds (VNI) en CHF (lancé le 13.03.96)	%	-9.91	17.32	23.66	11.84	0.87	-9.15
Nom de l'indice de référence : FTSE RAFI® Switzerland Index							
Rendement de l'indice de référence en CHF	%	-9.64	18.09	24.46	12.59	1.74	-8.99
Mesures externes de risque							
– Corrélation		1.00	1.00	1.00	0.99	1.00	1.00
– Volatilité	%	14.69	9.65	10.88	6.68	17.44	8.16
– Risque actif (tracking error)	%	0.17	0.78	0.06	0.81	0.09	0.03
– Bêta		0.99	0.99	1.00	1.01	1.00	1.00
– Ratio de Sharpe		-0.69	1.80	2.19	1.79	0.09	-4.43
– Taux de placement hors risque	%	0.1590	-0.0615	-0.1375	-0.1299	-0.7519	-0.7680

Notes

1. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
2. La fréquence de calcul du rendement de l'indice de référence est identique à celle du fonds.
3. Depuis le 01.01.15, le taux de placement hors risque est le ICE LIBOR à 3 mois, dans l'unité de compte du fonds. Auparavant, ce taux était le taux de refinancement d'une banque pour une durée de trois mois, dans l'unité de compte du fonds.
4. L'indice de référence jusqu'au 31.12.2010 était le SPI® en CHF.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de valorisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) du fonds en tenant compte de la distribution.
3. La commission d'émission des parts n'est pas prise en compte dans le calcul de performance du fonds.
4. La performance est calculée après déduction de tous les frais à la charge du fonds.
5. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
6. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
7. Les mesures externes de risque sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
8. Corrélation : corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice de référence.
9. Volatilité : écart-type annualisé de la série de rendements.
10. Risque actif (tracking error) : écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et celle de son indice de référence.
11. Bêta : pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice de référence.
12. Ratio de Sharpe : moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux de placement hors risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
13. Annualisation de l'écart-type : multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
14. Des informations complémentaires sur le calcul et la présentation des performances du fonds sont disponibles sur demande.

Rapport abrégé de la société d'audit

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement SYNCHRONY MARKET FUNDS avec les compartiments Synchrony Swiss Government Bonds, Synchrony Optimised SPI, Synchrony Swiss Equity, Synchrony All Caps CH, Synchrony Small & Mid Caps CH, Synchrony Europe Equity, Synchrony US Equity et Synchrony Emerging Equity comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) (à l'exclusion des mesures externes de risque) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2016 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde
Expert réviseur
Réviseur responsable

Marc-Olivier Cadoche
Expert réviseur

Lausanne, 13 juillet 2016